

SOCIÉTÉS SAVANTES ET INDUSTRIELLES

ACADÉMIE DES SCIENCES (*)

Présidence de M. H. VILLAT, président.

Séance du 7 juin 1948.

Notice nécrologique sur Louis Lumière, par M. H. VILLAT.

Au début de la séance, M. le Président annonce à l'Académie le décès de Louis LUMIÈRE, décédé à Bandol le 6 juin 1948. Né à Besançon le 5 octobre 1864, Louis Lumière a consacré presque toute son activité à la photographie, qui est à la fois une science, un art et une technique. L'invention du cinématographe le rendit célèbre à trente ans. On lui devait déjà d'ingénieux perfectionnements dans l'industrie photographique, en vue d'améliorer la sensibilité des plaques ou de produire des vues stéréoscopiques.

C'est en 1894 que, travaillant avec son frère Auguste Lumière, il inventa le mécanisme essentiel du cinématographe, si parfait qu'il n'a plus reçu que des améliorations de détail. Le 15 décembre 1919, Louis Lumière avait été élu membre de la Section des Applications de la Science à l'Industrie de l'Académie des Sciences, alors nouvellement créée.

On lui doit aussi une solution de la photographie en couleur par la plaque autochrome. Son nom s'attache encore à d'autres problèmes : celui du panorama et celui du relief, notamment. Pendant les dernières années de sa vie, il inventait encore d'ingénieux dispositifs relatifs au cinéma en relief et à la vision normale binoculaire pour les sujets opérés de la cataracte.